

A.J.S. CONSTRUCTION BOIS

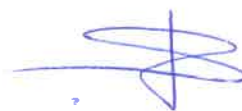
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 550 Allée René Higonet, 26760 BEAUMONT-LES-VALENCE

893 795 286 RCS ROMANS

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

*Exemplaire certifié conforme
Destiné au Greffe du Tribunal de commerce*

Certifié conforme
La Gérance
Jérôme SERPEGNI



Désignation de l'entreprise **SARL A.J.S. CONSTRUCTION BOIS** Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise **550 ALLEE RENE HIGONNET** **26760 BEAUMONT LES VALENCE**

Numéro SIRET * **8 9 3 7 9 5 2 8 6 0 0 0 2 8** Durée de l'exercice en nombre de mois * **1 2** Durée de l'exercice précédent * **1 2**

							Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 5				Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 4			
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012									
		Autres *	014	4 072	016	4 072		1 980						
	Immobilisations corporelles *		028	558 909	030	218 969	339 940	404 019						
	Immobilisations financières * (1)		040	1 205	042		1 205	1 126						
	Total I (5)		044	564 185	048	223 041	341 144	407 125						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	73 278	052		73 278	19 580						
		Marchandises *	060		062									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	164 077	070		164 077	247 729						
		Autres * (3)	072	7 383	074		7 383	70 783						
	Charges constatées d'avance *		092	4 521	094		4 521	587						
	Valeurs mobilières de placement		080		082									
	Disponibilités		084	96 483	086		96 483							
	Total II		096	345 742	098		345 742	338 679						
	Total général (I+II)		110	909 927	112	223 041	686 886	745 804						
PASSIF						Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2						
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *					120	10 000	10 000						
	Ecarts de réévaluation					124								
	Réserve légale					126	1 000	1 000						
	Réserves réglementées*					130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131									
						132	211 314	226 324						
	Report à nouveau					134								
	Résultat de l'exercice					136	2 000	(15 010)						
	Subventions d'investissement					137								
	Provisions réglementées					140								
Total I					142	224 314	222 314							
Provisions pour risques et charges					154									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156	262 675	358 239						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164								
	Fournisseurs et comptes rattachés					166	92 665	34 623						
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)				169	32 831								
						172	73 937	59 580						
	Comptes courants d'associés					173	8 819	10 384						
	Autres dettes					175	24 476	60 662						
	Produits constatés d'avance					174								
	Total III					176	462 572	523 489						
	Total général (I + II + III)					180	686 886	745 804						
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	170 827						
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 996						
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	
Art. 831-1 - Principes généraux	5
Art. 831-2 - Changements comptables	6
- INFO. RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT ET À L'ACTIF	
Art. 832-1 - Mouvements des immobilisations, amortissements et dépréciations	7
Art. 832-3 - Réévaluation des immobilisations corporelles et financières	9
Art. 832-8 - Dépréciations de l'actif circulant	11
Art. 832-9 - État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	11
- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF	
Art. 832-13 - Provisions et passifs éventuels	11
Art. 832-15 - État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	12
- INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	
Art. 836-1 - Engagements hors bilan donnés et reçus	12
Art. 836-3 - Engagements pris en matière de crédit-bail	13
Art. 836-5 - Autres opérations non inscrites au bilan	13

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

- L'évaluation des stocks se fait par **Premier entré, premier sorti (PEPS - FIFO)**, conformément **213-34 du PCG**.

- Les frais d'émission des emprunts sont comptabilisés **en charges**, conformément à l'article **212-11 du PCG**.

- Les fonds commerciaux ne sont pas amortis sur 10 ans, conformément à l'article **214-3 du PCG**.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- La durée d'usage est utilisée pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles, conformément à l'article **214-13 du PCG**.

Événements post-clôture

Informations significatives

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Changement d'estimation

Correction d'erreurs

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	4 072			4 072
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	255 794			255 794
Installations générales, agencements, aménagements divers	5 303			5 303
Matériel de transport	295 895			295 895
Matériel de bureau et matériel informatique		1 917		1 917
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	1 126	79		1 205
TOTAL GENERAL	562 190	1 996		564 185

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2 092	1 980		4 072
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	83 815	28 655		112 470
Installations générales, agencements, aménagements divers	1 602	907		2 509
Matériel de transport	67 556	36 281		103 837
Matériel de bureau et matériel informatique		153		153
TOTAL GENERAL	155 065	67 976		223 041

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement*	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autrui	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL					

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- RÉÉVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIÈRES -

(Art. 832-3)

État des immobilisations réévaluées

	Montant brut à la clôture de l'exercice	Dont complémen de réévaluation	Écart incorporé au capital	Produit de cession transféré en réserve
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Agencements et aménagements de terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	255 794			
Installations générales, agencements, aménagements divers	5 303			
Matériel de transport	295 895			
Matériel de bureau et matériel informatique	1 917			
Mobilier				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres immobilisations financières	1 205			
TOTAL GENERAL	560 113			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des amortissements relatifs aux réévaluations

	Amortissement initial	Amortissement complémentaire de réévaluation	Amortissement TOTAL
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Agencements et aménagements de terrains			
Constructions			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations techniques, matériels et outillages industriels	28 655		112 470
Installations générales, agencements, aménagements divers	907		2 509
Matériel de transport	36 281		103 837
Matériel de bureau et matériel informatique	153		153
Mobilier			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres immobilisations financières			
TOTAL GENERAL	65 996		218 969

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 174	1 174	
Autres créances clients	164 077	164 077	
Impôts sur les bénéfices	2 160	2 160	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 100	1 100	
Débiteurs divers	4 123	4 123	
Charges constatées d'avance	4 521	4 521	
TOTAL	177 155	177 155	

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	262 095	91 268	170 827	
Emprunts et dettes financières divers	580	580		
Fournisseurs et comptes rattachés	92 665	92 665		
Personnel et comptes rattachés	18 858	18 858		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 628	21 628		
Taxe sur la valeur ajoutée	32 831	32 831		
Autres impôts taxes et assimilés	619	619		
Groupe et associés	8 819	8 819		
Autres dettes	24 476	24 476		
TOTAL	462 572	291 745	170 827	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	93 629			

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

Emprunt BP 75K€ : Nantissement fonds de commerce
Emprunt BP 150K€ : Nantissement fonds de commerce
Garantie BPI FRANCE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL -

(Art. 836-3)

- AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN -

(Art. 836-5)

Le 27/03/2026
SERPEGINI JEROME Gérant



A.J.S. CONSTRUCTION BOIS

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 550 Allée René Higonet, 26760 BEAUMONT-LES-VALENCE

893 795 286 RCS ROMANS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 16 AVRIL 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 1 999.61 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 999.61 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 213 314.02 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
N-1	Néant	Néant	Néant
N-2	20 000.00	0.00	20 000.00
N-3	Néant	Néant	Néant

Certifié conforme
La Gérance
Jérôme SERPEGNI

